

222C1990
FR0013153541-FS0637

3 août 2022

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

MAISONS DU MONDE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 3 août 2022, la société Teleios Capital Partners LLC¹ (Baarerstrasse 12, 6300 Zug, Suisse), agissant pour compte des fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 juillet 2022, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société MAISONS DU MONDE et détenir 11 246 397 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 25,98% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd	9 444 002	21,82
The Washington University	1 802 395	4,16
Total Teleios Capital Partners LLC	11 246 397	25,98

Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution du nombre d'actions et de droits de vote de la société MAISONS DU MONDE.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Teleios Capital Partners LLC, agissant pour le compte de son client Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd., déclare les intentions suivantes de Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. pour les six prochains mois :

- s'agissant d'un franchissement de seuils passif, la précision relative aux modes d'acquisition des actions est sans objet ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. n'agit pas de concert avec d'autres parties vis-à-vis de MAISONS DU MONDE ;
- Teleios Capital Partners LLC, agissant pour le compte de ses clients Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. et The Washington University envisage d'acquérir des actions supplémentaires en fonction du cours des actions de MAISONS DU MONDE ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'envisage pas de prendre le contrôle de MAISONS DU MONDE (cf. engagement de ne pas détenir plus de 29,9% du capital ou des droits de vote, sous les réserves décrites dans D&I 222C1015 du 5 mai 2022) ;

¹ Contrôlée par M. Igor Kuzniar, lequel a précisé ne pas détenir de titres MAISONS DU MONDE à titre personnel.

² Sur la base d'un capital composé de 43 288 097 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd souhaite suivre attentivement la mise en œuvre de la stratégie du conseil d'administration de MAISONS DU MONDE. Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'a pas l'intention de mettre en œuvre d'opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'est partie à aucun accord ou instrument financier visé à l'article L. 233-9 I 4° et 4° bis du code de commerce ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'est partie à aucun accord de cession temporaire relatif aux actions et/ou aux droits de vote MAISONS DU MONDE ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'a pas l'intention de demander la nomination d'administrateurs supplémentaires au conseil d'administration de MAISONS DU MONDE. »
